



## Sommaire

La chronique du maire	4	publication désigne, lorsqu'il y a lieu,
Informations municipales	11	aussi bien les femmes que les hommes.
La bibliothèque	17	
La page communautaire	18	Ce bulletin d'informations est publié six
Le calendrier des activités	21	fois l'an par la Ville de Macamic.
Pour nous rejoindre	24	

**Un grand merci à tous nos collaborateurs.**

Mise en pages : Ginette Labbé

Correction : Victoire Bacon

Dépôt légal - Volume 8 no 6  
Bibliothèque nationale du Québec  
Bibliothèque nationale du Canada

La forme masculine utilisée dans cette

## La chronique du maire

### Rapport 2003

Chers concitoyens,  
Chères concitoyennes,

L'article 474.1 de la Loi sur les cités et villes exige du maire qu'il fasse chaque année un rapport sur les finances de sa municipalité; cet exercice doit couvrir l'année en cours, celle qui l'a précédée et celle qui lui succédera.

Conformément à cette exigence, c'est avec plaisir que, à titre de maire de la ville de Macamic, je vais vous décrire le tableau qu'une analyse approfondie de la situation me permet de livrer.

Les sujets qui seront traités dans mon rapport sont les suivants :

- 1. L'analyse du bilan de l'année financière 2002;
- 2. La situation financière de la présente année au 31 octobre 2003;
- 3. Le dernier programme triennal d'immobilisations;
- 4. Les orientations de la municipalité pour l'année 2004;
- 5. La liste des contrats de plus de 25 000 \$.

### 1. L'analyse du bilan 2002

<u>REVENUS</u>	<u>Budget initial</u>	<u>2002 réalisé</u>
Taxes	1 189 960 \$	1 163 900 \$
Paiements tenant lieu de taxes	358 090	233 014
Autres recettes de sources locales	132 069	122 196
Transferts	407 405	647 313
<b>Totaux :</b>	<u>2 087 524 \$</u>	<u>2 166 423 \$</u>

<u>DÉPENSES</u>	<u>Budget initial</u>	<u>2002 réalisé</u>
Administration générale	448 737 \$	457 681 \$
Sécurité publique	206 727	212 380
Transport	332 606	345 496
Hygiène du milieu	324 516	334 252
Santé et bien-être	13 396	11 892
Aménagement, urbanisme et développement	74 280	86 531
Loisirs et culture	306 673	439 919
Frais de financement	149 809	135 167
Remboursement de la dette à long terme	114 220	124 228
Transfert à l'état des activités d'investissement	34 320	96 049
Affectation	<u>82 240</u>	<u>29 693</u>
<b>Totaux :</b>	<u>2 087 524 \$</u>	<u>2 273 288 \$</u>

L'analyse des chiffres ci-dessus nous démontre que les revenus ont été supérieurs aux prévisions initiales de 78 899 \$, que les dépenses ont également été supérieures de 185 764 \$ à nos prévisions, laissant donc un excédent des dépenses sur les revenus de 106 865 \$ en 2002, montant payé en 2003.

Malgré plusieurs imprévus, nous pouvons vous assurer que la gestion de nos finances publiques a toujours été effectuée avec rigueur et efficacité, tout en réalisant plusieurs projets pour le mieux-être de notre communauté.

Le conseil municipal et les employés font toujours tout en leur pouvoir pour poursuivre l'amélioration des services municipaux et améliorer la qualité de vie des résidents de la municipalité.

**2. La situation financière au 31 octobre 2003**

Concernant les finances municipales au 31 octobre 2003, les revenus que nous avons encaissés après 10 mois d'opération sont de l'ordre de 2 111 553 \$ sur un montant prévu pour 12 mois de 2 154 677 \$ et les dépenses réalisées représentent la somme de 1 951 712 \$ sur des dépenses prévues pour l'année à 2 154 677 \$.

Nos investissements sans emprunt dans les infrastructures municipales et pour l'achat d'équipement au cours de l'année 2003 ont représenté une somme de 92 446,13 \$ et nous avons réalisé plusieurs travaux en régie interne en investissant les sommes suivantes :

- 40 000 \$ pour le rechargement en concassé du chemin Langlois et du 10<sup>e</sup> Rang et le remplacement de deux ponceaux pour le drainage pluvial de ce chemin dans le secteur Colombourg;

- environ 53 000 \$ pour la construction de nouveaux trottoirs dans les noyaux urbains de Colombourg et de Macamic;
- 5 593 \$ pour l'amélioration de la signalisation routière du chemin Ceinture du Lac et pour l'identification prochaine de plusieurs autres chemins;
- 28 300 \$ pour la location et pour le rachat à la compagnie de location du tracteur de l'ancienne paroisse, véhicule nécessaire servant, entre autres, au nivelage de tous nos chemins d'été;
- investissement global de 41 000 \$ pour les divers travaux de rechargement de concassé et d'abat-poussière pour l'ensemble des chemins ruraux;
- 41 725 \$ pour le remplacement d'équipement au système de refroidissement du Centre récréatif par la Commission des loisirs, etc.

**Nos contributions financières pour 2003**

- Corporation du transport public adapté d'Abitibi-Ouest	9 500 \$
- Jardin communautaire (Femmes chrétiennes)	58
- Club de la Fraternité (guignolée)	100
- Cité étudiante Polyno (Gala Méritas)	100
- École du Royal-Roussillon (échange d'étudiants)	100
- Carrefour Jeunesse Emploi	50
- Salon du livre	200
- Club Lions de Macamic	
➡ Brigadière scolaire	1 000

→ Journée sécurité à vélo	175
– Chorale Les Gais Lurons	25
– Club de l'Âge d'Or (location de la voûte)	2 400
– Développement économique La Sarre (publicité répertoire des entreprises)	258
– Jeux d'été	500

**3. Le dernier programme triennal d'immobilisations**

Le programme des dépenses en immobilisations pour les années 2003-2004-2005 comporte trois projets, à savoir :

- ☞ un projet pour une somme de 10 000 \$ pour la réfection de la signalisation routière;
- ☞ une planification de 30 000 \$ pour la construction de bordures de rues qui a été reportée de façon indéterminée;
- ☞ le projet de rénovation de l'usine de filtration au montant de 600 000 \$ dont 66 % serait subventionné par les travaux d'infrastructures Canada-Québec.

**4. Les orientations de la municipalité pour 2004**

Dès le début de l'année 2004, des décisions importantes seront prises quant à la finalisation du projet de la gare sous la gouverne du Comité de valorisation des biens culturels.

Également, nous souhaitons poursuivre le développement harmonieux de l'ensemble de notre territoire en privilégiant divers travaux d'entretien et d'amélioration sur notre réseau routier et pour nos divers équipements et infrastructures, dont l'usine de filtration, et ce, en fonction des moyens financiers dont nous disposerons.

Nous désirons également maintenir notre collaboration étroite avec la Corporation de développement de Macamic afin de permettre la réalisation de nouveaux projets sur notre territoire.

**5. La liste des contrats de plus de 25 000 \$**

La Loi sur les cités et villes nous demande de faire l'énumération des contrats de plus de 25 000 \$ qu'a autorisés le conseil municipal au cours de l'année; en voici la liste :

Agco Finance	28 082,60 \$	Tracteur (location : 7 205,56 \$) (achat : 20 877,04 \$)
Gabriel Aubé inc.	25 988,77	Béton - construction de trottoirs
Hydro-Québec	75 157,38	Électricité
Lemieux Ryan & associés	67 861,52	Assurances
MRC d'Abitibi-Ouest	85 297,40	Quotes-parts

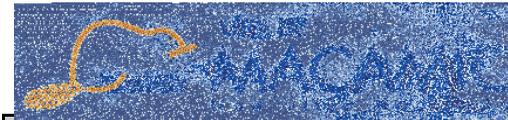
Ministre des finances	133 732,00	Sûreté du Québec
Régie intermunicipale des incendies de Roussillon	49 344,72	Quote-part
Régie intermunicipale de la gestion des déchets	79 302,11	Quote-part
Samson Bélair Deloitte & associés	25 190,49	Services professionnels de vérification
Univar Canada Ltée	30 970,90	Produits chimiques pour l'usine de filtration

**Conclusion**

Aujourd'hui, administrer une municipalité avec tous les transferts de responsabilités que nous a donnés le gouvernement du Québec, sans avoir nécessairement reçu les sommes requises pour cette gestion, demande beaucoup et c'est pourquoi je désire féliciter et remercier sincèrement les élus et tous les employés de la municipalité *Hamil Rancourt* et des commissions pour leur implication, leur dévouement et l'excellent travail qu'ils ont effectué, encore cette année, pour le mieux-être de la collectivité.



**Daniel Rancourt**  
Maire



**Informations municipales**

**AVIS PUBLIC**

**Évaluation des propriétés situées sur le territoire de la ville de Macamic (loi sur la fiscalité municipale)**

À tous les propriétaires ou occupants d'un immeuble ou d'un bien situé sur le territoire de la ville de Macamic :

Nous tenons à informer la population que les employés de la Société d'Analyse immobilière Abitibi inc. sont autorisés à visiter et à examiner tout bien situé sur le territoire de Macamic entre 9 heures et 21 heures, du lundi au samedi, sauf les jours fériés, pour la conception des nouveaux

rôles d'évaluation foncière et locative de la ville de Macamic.

Les visites débuteront au début de novembre 2003 et s'échelonneront sur quelques mois. Nous vous remercions de votre collaboration.

Le 20 octobre 2003

**Denis Bédard, directeur général**

**Information : (819) 782-4604 poste 223 ou 227**

**Aux citoyens de la ville de Macamic**

**AVIS PUBLIC**

Est donné par la secrétaire-trésorière

adjointe de la ville de Macamic, que :

Lors d'une séance ordinaire du conseil de la ville de Macamic tenue le 10 novembre 2003, le conseil de cette municipalité a adopté le règlement suivant :

**No 03-031 : Fermeture d'un tronçon de la 9e Avenue Ouest**

Le règlement ci-haut décrit est déposé au bureau du secrétaire-trésorier, à l'hôtel de ville de Macamic, au 1, 7e Avenue Ouest, où toute personne peut en prendre connaissance aux heures de bureau, de 8 heures 30 à 16 heures.

**Donné à Macamic ce 12e jour de novembre 2003.**

**Joëlle Rancourt**  
**Secrétaire-trésorière adjointe**

**Aux contribuables de la ville de  
Macamic**

**AVIS PUBLIC**

Est donné par le soussigné, secrétaire-trésorier de la ville de Macamic, qu'à la séance ordinaire qui sera tenue le 18 décembre 2003, à 19 heures 30, à l'hôtel de ville de Macamic, les points suivants seront acceptés :

1. Adoption du budget de la corporation municipale pour l'exercice financier se terminant le 31 décembre 2004;
2. Adoption du programme triennal d'immobilisations 2004-2005-2006;
3. Adoption des règlements 02-031 à 02-039 pour déterminer les taux de taxes, les tarifs et les compensations pour l'année 2004.

Les délibérations et la période de questions lors de cette assemblée porteront exclusivement sur le budget.

Donné à Macamic ce 26e jour de novembre 2003.

**Denis Bédard**

**Secrétaire-trésorier**

**Déneigement**

À mesure que l'hiver avance, les bancs de neige deviennent de plus en plus hauts et la neige s'accumule dans les entrées et les stationnements. Pousser la neige sur la chaussée ou sur le trottoir peut sembler une solution pour certains propriétaires ou pour les entrepreneurs qu'ils mandatent pour déblayer leur terrain; ce geste, qui peut paraître anodin, représente un danger certain pour les piétons ou les automobilistes qui doivent contourner ces amas de neige; les enfants sont particulièrement vulnérables lorsqu'ils doivent emprunter une partie de la rue afin d'éviter de tels obstacles.

À Macamic, comme partout au Québec, il est interdit à toute personne de jeter, de déposer, de lancer ou de permettre que de la neige, de la glace ou un objet quelconque soient jetés, déposés ou lancés sur un chemin public.

Toute personne contrevenant à cet article est passible d'une amende.

**Information : Denis Bédard, dir. gén.  
782-4604 poste 238**

N.B. C'est la Sûreté du Québec qui voit à l'application de ce règlement.

**Aux contribuables de la  
ville de Macamic**

**AVIS PUBLIC**

Est donné par la secrétaire-trésorière adjointe de la ville de Macamic, que :

Lors de son assemblée ordinaire du 12 janvier 2004, à 19 heures 30, le conseil municipal de la ville de Macamic étudiera la demande de dérogation mineure concernant la propriété suivante :

Partie de lot 29-7, 29-2 et 29-21 Rang 3  
Cadastre Canton La Sarre  
Propriétaire : Madame Sylvie Leclerc

L'objet de la demande est le suivant :

Permettre la construction d'une résidence et d'un bâtiment secondaire détaché sur les terrains ci-haut mentionnés.

- La superficie totale des terrains après fusion sera de 1,88 hectare, donc supérieure à la norme qui est de 32 288 pieds carré; par contre, la largeur minimale requise en façade est de 164 pieds et les terrains totalisent en façade 150 pieds.

Les normes sont mentionnées au règlement de lotissement numéro 91 et au règlement de zonage numéro 93 de l'ancienne municipalité de Colombourg.

Toute personne intéressée pourra se faire entendre concernant cette demande de dérogation mineure lors de l'assemblée du 12 janvier 2004, à 19 heures 30, au 1, 7e Avenue Ouest, Macamic.

Donné à Macamic ce 28 novembre 2003.



**Nicole Bouffard**  
Secrétaire-trésorière adjointe

Voeux des fêtes

À l'aube de la période des fêtes, les membres du conseil municipal se joignent à moi pour vous adresser nos meilleurs voeux de Noël et une année 2004 remplie de santé, de bonheur et de prospérité.

**Le maire**  
**Daniel Rancourt**

**VOICI UNE ALTERNATIVE INNOVATRICE POUR PAYER LE COMPTE DE TAXES**

La Ville de Macamic est heureuse d'annoncer que ses citoyens pourront dorénavant payer leur compte de taxes de façon automatisée. Ainsi, la Ville de Macamic s'associe à Perceptech inc. et son service Tax-O-Matic pour offrir une alternative innovatrice aux modes de paiements traditionnels.

**RETRAITS PRÉ-AUTORISÉS**

En effet, pour moins cher qu'un timbre ou un chèque, soit **0,45 \$ par retrait**, le citoyen aura accès au paiement pré-autorisé Tax-O-Matic pour payer son compte de taxes, tout comme il le fait de

plus en plus pour ses autres comptes (Hydro-Québec, assurances, etc.). Une autorisation écrite et un spécimen de chèque sont nécessaires; **cette autorisation dûment signée devra parvenir à Perceptech inc. au moins 10 jours avant la première échéance, accompagnée d'un chèque portant la mention « annulé »**. De plus, pour l'année 2004, les citoyens qui le désirent pourront continuer les retraits pré-autorisés sur 12 mois pour faire leur réserve de taxes avec Tax-O-Matic et

profiter d'une meilleure planification budgétaire.

**RÉSERVE**

Le citoyen qui désire bâtir sa réserve de taxes pour l'année suivante pourra continuer les retraits avec Tax-O-Matic sur 12 mois, moyennant des frais de **0,45 \$ par retrait**. **Cette réserve appartient au citoyen et peut être retirée en tout temps s'il désire cesser la réserve**. Le paiement à partir de la réserve se fera ensuite de façon automatisée à la Ville aux dates habituelles d'échéance; voici un exemple de fonctionnement :

**Réserve 2004 sur 12 mois, 3 versements (exemple : compte de taxes de 1 200 \$)**

Retraits mensuels du compte	Paiement à la Ville	Retraits mensuels du compte	Paiement à la Ville	Paiement à la Ville	Total
Juillet à février	Mars	Mars à juin	Mai	Juillet	
100,45 \$	400 \$	100,45 \$	400 \$	400 \$	1 205,40 \$

**FINANCEMENT**

Les citoyens qui le désirent peuvent également bénéficier d'un financement temporaire pour acquitter leurs taxes à échéance; celui-ci se transforme graduellement en réserve lorsque l'arrérage est complètement remboursé. Si ce mode de paiement vous intéresse, n'hésitez pas à communiquer directement avec Perceptech inc. au 1 800 461-1333.

Monsieur Michaud est diplômé du Cégep de l'Abitibi-Témiscamingue en tant que technicien en génie civil et possède près de 14 ans d'expérience de travail dans ce domaine.

Il entrera en fonction le 5 janvier 2004 et pourra être rejoint à son bureau au (819) 782-4604 poste 224.

Nous lui souhaitons la bienvenue au sein de notre organisation et la meilleure des chances dans ses nouvelles fonctions et ce nouveau défi.

Source : Denis Bédard, directeur général  
782-4604 poste 238

**Nomination**

Monsieur Denis Bédard, directeur général, est heureux d'annoncer la nomination de monsieur Richard Michaud de Colombourg au poste de contremaître par intérim aux travaux publics de la municipalité.

**Programme Réno-Village**

Veillez prendre note que les prochaines demandes pour le programme de rénovation Réno-Village seront reçues au bureau municipal à compter du 12 janvier 2004 seulement; elles devront être

adressées à madame Jocelyne Laforest.

**25e anniversaire de fondation  
du Club Lions de Macamic**

Au nom des membres du conseil, en mon nom personnel et celui du personnel de la municipalité, nous tenons à adresser nos plus sincères félicitations aux membres du Club Lions pour leur 25e anniversaire de fondation.

Le dynamisme et l'implication continus des membres Lions au fil des ans ont permis la réalisation de nombreux projets et d'activités qui, sans leur apport tant humain que financier, n'auraient probablement pas été possibles.

Nous souhaitons longue vie au Club Lions.

**Daniel Rancourt**  
**Maire**

## La bibliothèque

### Nouveautés (Macamic)

- Trois semaines à Paris  
Barbara Taylor-Bradford  
(Don Club Lions)
- L'enfant des autres  
Jacquelyne Mitchard
- Les fleurs séchées  
Marc Meloche
- Courage  
Danielle Steel  
(Don Club Lions)
- Le temps d'un ouragan  
Nicholas Sparks
- La veuve de l'artiste  
Janine Tessier
- 60 conseils détox  
Marie Borrel
- Victime des autres, bourreau de soi-même  
Guy Corneau



- Almanach du peuple 2004
- Les soeurs Deblois  
Louise Tremblay-D'Essiambre
- Astrologie 2004  
Andrée D'Amour
- Casino  
Allan Tremblay
- Propos d'une moraliste  
Denise Bombardier
- Astérix et la rentrée gauloise
- Les filles de Caleb  
Tome 3 : L'abandon de la mésange  
Arlette Cousture  
(Don Club Lions)
- Le Québec : 40 sites  
incontournables  
Henri Dorion
- Les chemins de l'absence  
Mary Sheldon

La bibliothèque municipale de Macamic sera fermée les 24 et 31 décembre.

## La page communautaire



### Cercle des Fermières de Macamic

Les Cercles des Fermières du Québec comptent 38 500 membres. Le thème cette année est : agir pour l'avenir. Les membres d'un Cercle de Fermières ne sont pas que des tricoteuses, même si elles aiment cette activité.

Il y a des choses qui nous tiennent à coeur, comme la conservation du patrimoine, la campagne O.L.O. dans toute la province, et ce, en collaboration avec les CLSC.

Tous les ans, on a des dossiers à étudier pour le bien de la collectivité : la santé, la violence à la télévision, la prostitution juvénile et autres.

Le Cercle de Macamic compte 50 membres; cette année, nous en avons 10 nouvelles dont nous sommes très fières. Notre local est situé dans l'immeuble de l'Âge d'Or. Les métiers à tisser sont occupés comme durant les bonnes années.

À quelques reprises dans l'année, des membres bénévoles font de la soupe pour les élèves du pavillon Tremblay. Il y a aussi nos beaux après-midi du mercredi qui sont très appréciés.

Le Cercle des Fermières de Macamic, qui parraine la foire artisanale régionale depuis neuf ans, remercie toutes les personnes qui se sont déplacées pour rendre visite aux 27 exposants, ce fut encore cette année un grand succès; on vous dit à l'an prochain pour la 10e foire. La gagnante du prix pour les visiteurs est Jeannine Desrochers.

L'expo-cadeaux aura lieu le 13 décembre, au local des Fermières (situé à l'Âge d'Or), à compter de 16 heures et se poursuivra en soirée.

Joyeuses fêtes aux gens de Macamic.

**Huguette Bastien-Warnet, présidente**



**Comité du partage de Macamic**

Le comité du partage est toujours actif. Lors d'un décès, vous pouvez nous rejoindre et une équipe de bénévoles vous préparera un repas froid au coût minime de 2 \$ le couvert pour les gens de Macamic et de 4 \$ pour ceux de l'extérieur; pour information :

**Madeleine au 782-4001**  
**Lucie au 782-2179**

**Club de l'Âge d'Or de Macamic**

Si vous désirez louer une salle pour la période des fêtes, il en reste une de disponible les 28 et 30 décembre; le coût est de 100 \$ pour les membres et 150 \$ pour les non-membres. Pour réservation, téléphonez au 782-2313 ou au 333-6514. Après les fêtes, les activités débuteront la semaine du 6 janvier.

Le comptoir familial situé au 6, 7e Avenue

Est est ouvert de 9 heures 30 à 16 heures, même durant la période des fêtes, sauf le jour de Noël et le Jour de l'An.

Les cartes de membres sont présentement en vente. Les dîners du vendredi sont recommencés, le coût pour un repas complet est de 5 \$; toutes les personnes sont invitées.



**Liliane Morin-Martel**

**Entretien du cimetière**

Plusieurs résidants ont une ou plusieurs personne(s) décédée(s) qui repose(nt) au cimetière de Colombourg, nous aimerions faire appel à votre compréhension concernant l'entretien du cimetière.

Vous fleurissez la tombe de vos défunts et c'est très bien et très beau, mais voilà que le sol se couvre de petites fleurs blanches qui sont facilement détachables du bouquet, ce qui cause un sérieux mal de dos aux bénévoles qui doivent les ramasser avant la tonte de la pelouse et au printemps. Nous vous suggérons de les fixer solidement sur la mousse et sur le support à fleurs que vous déposez sur le monument. Il serait souhaitable que les personnes qui déposent une gerbe sur un



monument y inscrivent le nom du défunt; ainsi, au cas où les fleurs seraient déplacées, on pourrait plus facilement les replacer sur le monument approprié.

**Le comité du cimetière de Colombourg**  
**Thérèse Labbé, responsable**



**Brigade des pompiers volontaires**

La période des fêtes s'en vient à grands pas, c'est pourquoi nous vous demandons de vérifier l'état de vos guirlandes de lumières, car un fil abîmé ou une installation trop près des matières inflammables peut causer un incendie.

Avec le froid qui arrive, il serait prudent de vérifier votre système de chauffage et de bien ramoner votre cheminée.

En cette période de réjouissances, nous vous souhaitons Joyeux Noël et Bonne Année.

N.B. La brigade des pompiers est toujours à la recherche de personnes qui voudraient s'impliquer comme pompiers au sein de notre équipe.

Nous désirons aussi remercier Contact Chevrolet pour la commandite du panneau de prévention des incendies, placé près de l'hôtel de ville.

**Bertrand Bellerive, pompier 19**



**Collecte des ordures ménagères et de récupération**

Veillez prendre note que la collecte des ordures ménagères et de récupération demeure inchangée pour la période des fêtes. Étant donné que l'horaire de collecte se poursuivra en 2004 sans aucune modification, notez que le calendrier sera disponible à nos bureaux pour les personnes désireuses de se le procurer.

**Info-Mak**

Les organismes désireux de faire paraître un communiqué dans l'Info-Mak doivent aller le porter à l'hôtel de ville ou le faire parvenir par télécopieur au numéro 782-4283, à la date indiquée à la fin de chaque parution du journal.

**Le calendrier des activités**

Décembre	13	Soirée et souper au Club de l'Âge d'Or de Macamic au coût de 8 \$
	18	Réunion du conseil municipal à 19 heures 30 pour adoption du budget 2004
Janvier	4	Soirée de danse au Club de l'Âge d'Or du secteur Colombourg à la salle communautaire à 19 heures 30
	12	Réunion du conseil municipal à 19 heures 30
	15 au 18	Tournoi Novice
	26	Réunion du conseil municipal à 19 heures 30 (à confirmer)
	31	Soirée de danse avec musiciens au Club de l'Âge d'Or de Macamic
Février	1	Soirée de danse au Club de l'Âge d'Or du secteur Colombourg à la salle communautaire à 19 heures 30
	9	Réunion du conseil municipal à 19 heures 30

Danse en ligne le 1er samedi de chaque mois, à 20 heures, au Centre récréatif de Macamic, avec Louise et Jean-Guy Dupuis.

La Fabrique de Macamic vous invite à son BINGO au sous-sol de l'église tous les dimanches à 18 heures 45; 2 600 \$ en prix remis chaque semaine. À 20 heures 30, bingo en réseau. Entrée au choix : 18 faces pour 18 \$ ou 12 faces pour 15 \$. Bienvenue à tous!



**Bingo tous les mardis à 18 heures 45**

Centre récréatif de Macamic - Gros lot 1 400 \$ toutes les semaines

Entrée 15 \$

**Participez au bingo en réseau au Québec : gros lot variant entre 15 000 \$ et 25 000 \$; celui-ci a été gagné à plusieurs reprises dans notre salle.**

**Heures d'ouverture de la bibliothèque**

**Colombourg**

Le mercredi de 19 heures à 20 heures 30  
un mardi aux deux semaines de  
12 heures 30 à 15 heures  
le dimanche de 10 heures 15 à 11 heures 30

**Macamic**

Le mercredi de 14 heures à 16 heures  
et de 19 heures à 21 heures

La prochaine parution de l'Info-Mak sortira le 12 février 2004; **la date limite pour apporter vos textes est le 9 janvier 2004**; veuillez les faire parvenir à l'hôtel de ville ou par télécopieur au 782-4283.

## Pour nous rejoindre

Les heures d'ouverture de nos bureaux administratifs à l'hôtel de ville sont du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h à 16 h.

Le numéro de téléphone est **(819) 782-4604**

		<b>Poste</b>
Monsieur Denis Bédard	Directeur général	238
Madame Joëlle Rancourt	Secrétaire-trésorière adjointe	223
Madame Nicole Bouffard	Secrétaire-trésorière adjointe	227
Madame Lucette Bastien	Coord. aux associations sportives et de loisirs	230
Monsieur Ghislain Deschênes	Agent de développement de la Corporation	225
Monsieur Stéphane Labrie	Gestionnaire et opérateur privé du Centre Joachim-Tremblay	231
Bureau de l'animation en loisirs		233
Monsieur Renald Mélançon	Usine de filtration	240 ou 241
Monsieur Richard Michaud	Contremaître	224 ou 239
Madame Jocelyne Laforest	Secrétaire de direction	221
Gare		244
Restaurant du Centre Joachim-Tremblay		237
Info-loisirs	Horaire des activités	2
Service d'urgence 24 heures	(pour bris d'aqueduc ou d'égout)	5
<hr/>		
Madame Suzanne Poliquin	Office municipal d'habitation	787-6340
Urgence (police, service d'incendie, ambulance)		9-1-1

Télécopieur Ville de Macamic : **(819) 782-4283**  
 Télécopieur Centre Joachim-Tremblay : **(819) 782-4464**  
 Adresse électronique : **villemacamic@cablevision.qc.ca**